

Mémoire

Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028



Présenté à

L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Par

FÉDÉRATION DES POURVOIRIES DU QUÉBEC



Février 2023

TABLE DES MATIÈRES

FÉDÉRATION DES POURVOIRIES DU QUÉBEC	1
Mission, objectifs, principaux domaines d'activités, produits et services	1
Pourvoires au sein de l'industrie touristique	2
Développement durable dans les pourvoires	3
Transition énergétique.....	4
Gestion des matières résiduelles	5
Valorisation de la nature et de sa biodiversité	5
Réalités des territoires de pourvoires	5
Main-d'œuvre en pourvoirie.....	6
Sensibilisation des visiteurs et bienfaits	6
Financement durable	7
1. Selon vous, les objectifs, les sous-objectifs et les chantiers proposés répondent-ils aux défis de votre secteur d'activité ?	8
2. Selon vous, les objectifs, les sous-objectifs et les chantiers proposés répondent-ils aux défis auxquels le Québec fait face pour se développer durablement ?	9
3. Quels sont ceux qui vous apparaissent prioritaires ?	9
4. Quelles actions le gouvernement pourrait-il mettre en œuvre pour relever ces défis ?	14
5. Que pourrions-nous développer en partenariat avec votre secteur d'activité pour relever ces défis ?	17
CONCLUSION	18
ANNEXE Recommandations en regard de l'aménagement forestier durable des territoires de pourvoires en sol québécois	

FÉDÉRATION DES POURVOIRIES DU QUÉBEC

Créée en 1948, la Fédération des pourvoiries du Québec (FPQ) a pour mission principale de « *représenter et promouvoir l'intérêt collectif des membres dans une perspective de développement durable* ». Elle compte 344 pourvoiries membres, représentant plus de 70 % de l'offre disponible. De plus, elle bénéficie d'un réseau de membres associés et de partenaires fidèles œuvrant dans plusieurs domaines d'activités. Le Conseil d'administration de la FPQ est composé de 15 entrepreneurs, dont 11 de ceux-ci sont présidents de leur association régionale affiliée à la FPQ.

La FPQ emploie une quinzaine de personnes à temps plein en offrant des services spécialisés dans divers domaines, dont la foresterie, la géomatique, la commercialisation, la comptabilité, le droit, le développement de l'offre touristique ainsi que l'aménagement et la gestion faunique.

MISSION, OBJECTIFS, PRINCIPAUX DOMAINES D'ACTIVITÉS, PRODUITS ET SERVICES

La FPQ s'est donnée comme mission de :

Représenter et promouvoir les intérêts collectifs de ses membres afin de supporter et d'améliorer l'environnement d'affaires.

Les valeurs mises de l'avant par la FPQ sont :

- Conservation et mise en valeur de la faune, de ses habitats et de l'environnement
- Réussite commerciale des membres
- Être dédiée à la mission
- Recherche de solutions/améliorations
- Agilité et simplification
- Collaboration
- Implication dans l'éducation et dans la relève des clientèles

Les pourvoiries du Québec sont des chefs de file dans l'offre touristique de produits de chasse et de pêche. En effet, même si depuis quelques années, des changements considérables sont faits par les pourvoyeurs pour offrir des expériences à l'année et pour diversifier leur offre, les produits de la chasse et de la pêche demeurent les activités principales. Elles font partie du réseau touristique québécois depuis plus de 75 ans et offrent fièrement des produits et services dans le créneau nature/aventure/plein air, un créneau important pour le Québec et de renommée internationale pour son accueil chaleureux, ses territoires sauvages et ses nombreuses expériences associées au plein air.

Une pourvoirie, c'est la possibilité de louer un chalet et de pratiquer diverses activités en pleine nature, notamment la chasse, la pêche et autres spécialités comme l'observation de la faune, la randonnée, la motoneige, les activités nautiques et bien d'autres encore. C'est aussi l'accès à des territoires riches et diversifiés en termes de paysage, de faune et de flore.

Que ce soit en famille, entre amis ou en couple, plusieurs forfaits permettent de combiner une multitude d'activités. L'une des particularités du séjour en pourvoirie se traduit par la facilité qui s'offre au visiteur quant à son organisation et son déroulement. En effet, les pourvoyeurs sont des professionnels qui encadrent et guident leurs clients dans un environnement naturel sécuritaire. Ils veillent attentivement à fournir tout l'équipement et les services de qualité dont les visiteurs ont besoin pour ainsi faire de leurs vacances en nature un séjour agréable.

Il existe au Québec 576 permis de pourvoirie actifs, 510 pourvoiries en opération, dont 344 sont regroupées au sein de la Fédération des pourvoiries du Québec.

Définition de pourvoirie (article 78.5 Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune)

On entend par « pourvoirie », une entreprise qui offre, contre rémunération, de l'hébergement et des services ou de l'équipement pour la pratique, à des fins récréatives, des activités de chasse, de pêche ou de piégeage.

Type de pourvoirie

PADÉ (pourvoirie à droits exclusifs) : Les pourvoiries qui ont l'exclusivité de l'exploitation de la faune sur un territoire donné, en vertu d'un bail de droits exclusifs de chasse et/ou de pêche et/ou de piégeage signé avec le Ministre, sont des pourvoiries avec droits exclusifs (PADÉ). Les territoires accordés font l'objet d'une affectation faunique particulière et les clients des PADÉ sont les seuls sur ce territoire délimité à pouvoir chasser, pêcher ou piéger.

PDNE (pourvoirie à droits non exclusifs) : Les pourvoiries qui n'ont pas l'exclusivité de l'exploitation de la faune sont des pourvoiries sans droits exclusifs. Leurs clients chassent et pêchent sur le territoire du domaine de l'État (public libre), où ils peuvent rencontrer d'autres chasseurs ou pêcheurs, ou sur des terres privées

POURVOIRIES AU SEIN DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

Les pourvoiries sont plus que la chasse et la pêche. Le secteur est en plein développement pour répondre à la demande des visiteurs. Elles sont LES spécialistes des séjours de pêche et de chasse en pleine nature, mais dorénavant aussi elles offrent des activités de plein air. Ce sont de petites entreprises de taille humaine offrant des produits d'appel matures adaptés à une multitude de clientèles et d'attentes. Elles contribuent à faire rayonner les régions du Québec auprès des voyageurs d'ici et d'ailleurs. Elles permettent à une multitude de clientèles d'avoir un accès privilégié avec la nature sauvage québécoise.

Chaque visiteur se rendant en pourvoirie circule dans une ou plusieurs régions du Québec, où il consomme et crée des retombées économiques. Sans le moindre doute, les pourvoiries participent activement au développement économique des régions et contribuent au maintien de leur attractivité sur le plan touristique.

Selon une étude effectuée pour le compte de la FPQ, le secteur des pourvoiries du Québec, en 2018, comptait à lui seul près de 920 000 nuitées avec un peu plus de 1 117 000 jours-activité. Sans conteste, les pourvoiries du Québec contribuent grandement à l'image distinctive du Québec en tourisme de nature/aventure/plein air.

Dans notre secteur, l'expérience passe notamment par :

- L'offre d'activités en nature, permettant ainsi aux clientèles de pratiquer des sports, du tourisme lent et de prendre contact avec les bienfaits de la nature ;
- L'offre de produits et services respectant les besoins et les intérêts des visiteurs ;
- L'accueil des visiteurs et le service client ;
- Des infrastructures adaptées (confort des visiteurs, accessibilité, sécurité, stabilité énergétique, etc.) ;

- L'authenticité de l'expérience vécue ;
- Des produits et services respectant les grands principes du développement durable.

Quelques nouveaux facteurs viennent dorénavant influencer directement les visiteurs dans leur expérience touristique.

- Une prise de conscience collective qui amène des comportements plus responsables (tourisme vert, tourisme durable, etc.) ;
- L'importance de la préservation des milieux naturels comme un atout distinctif pour chaque région du Québec ;
- La gestion des impacts sociaux par les entreprises touristiques.

L'activité des pourvoiries représente plus de **510 000 visiteurs chaque année** et ce nombre est en croissance depuis les événements de COVID-19. Les activités des pourvoiries au Québec en 2018 ont généré **131,2 M\$ en revenus directs**. L'industrie contribue au maintien de plus de **4 200 emplois**. Il va sans dire que notre industrie est un moteur économique important pour le Québec et ses régions.

DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES POURVOIRIES

Mise en contexte

Les pourvoiries sont de petites entreprises, souvent familiales, qui créent de l'économie et des emplois en permettant à ceux qui n'ont pas la chance de posséder chalets, roulottes ou bateaux de découvrir et de profiter des milieux naturels publics du Québec via leur offre d'hébergement et de services en pleine nature. Il s'agit d'un bel exemple d'économie durable qui repose sur un certain équilibre entre les volets sociaux, environnementaux et économiques.

Les pourvoiries offrent des produits et services touristiques en nature comme de l'hébergement (chalets, auberges, prêt-à-camper, camps rustiques, etc.), de la restauration, de l'équipement, des activités de plein air, etc. Elles reçoivent une clientèle touristique (québécoise et internationale) qui vient y découvrir des milieux naturels de haute qualité. Les pourvoiries n'échappent pas la tendance touristique mondiale qui exige que les milieux naturels soient adéquatement protégés et que les pratiques des entreprises prennent en compte les grands principes du développement durable. Ainsi, les pourvoyeurs sont toujours à la recherche de solutions adaptées à leur réalité pour améliorer la qualité de leur offre et en diminuer l'empreinte écologique.

Les pourvoiries ont toujours eu à composer avec le climat et les perturbations naturelles. Les extrêmes climatiques et leurs conséquences ont toujours été redoutés et les impacts des changements climatiques représentent un défi majeur pour les pourvoiries du Québec. Elles sont sur la ligne de front et doivent déjà réfléchir à des solutions concrètes pour s'y adapter. Les pourvoiries sont donc très sensibles aux différentes mesures permettant de lutter contre le réchauffement climatique et augmenter la résilience des milieux naturels qui soutiennent leurs activités. Parmi les événements impactant les pourvoiries on voit notamment :

- Des épisodes de sécheresse générant des feux de forêt ;
- Des épisodes de pluies diluviennes impactant le réseau routier, les habitats aquatiques et la sécurité ;
- Des extrêmes de températures pouvant menacer la survie de certains lacs, augmenter la mortalité de certaines espèces fauniques, retarder l'ouverture des pourvoiries ou même réduire à néant certaines saisons d'opérations ;

- L'apparition d'insectes et de maladies menaçant les milieux forestiers, les habitats fauniques et même l'abondance de certaines espèces comme l'original ;
- Des vents très violents causant d'immenses chablis, faisant tomber les bandes de protection riveraines et détruisant même les paysages recherchés par la clientèle.

Pour faire face aux défis multiples que représentent les tendances touristiques et climatiques, les pourvoyeurs doivent donc être en mesure d'influencer les activités qui se déroulent dans leur environnement en plus de chercher à améliorer leurs pratiques. À ce niveau, le caractère public du territoire québécois et la multitude de réalités variées associées à la très grande dispersion des pourvoiries sur le territoire québécois rendent complexe la recherche de solutions. Cette réalité implique une ouverture et une collaboration des multiples ministères et acteurs du milieu afin d'assurer la mise en œuvre d'actions pouvant assurer un aménagement et un développement durable des territoires et des entreprises de pourvoiries.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (ENVIRONNEMENT/ÉCONOMIQUE/SOCIAL)

La majorité des pourvoiries au Québec est située en territoire éloigné et isolé. En grande partie, elles n'ont pas accès aux services d'Hydro-Québec.

La transition énergétique est aujourd'hui identifiée comme étant un virage obligatoire pour les pourvoiries du Québec. Avec les engagements et les objectifs des différents gouvernements en matière de développement durable (une économie verte, l'électrification des transports, la diminution des GES, le tourisme responsable et durable, etc.), la transition énergétique est plus qu'un enjeu important, elle est devenue une question de pérennité (de survie) pour l'ensemble des pourvoiries.

L'électrification des transports demeure l'un des enjeux les plus importants pour les pourvoiries. Pour rester compétitives et pour continuer d'assurer des services de qualité à leurs clients, elles devront prochainement les accueillir adéquatement avec des bornes de recharge pour véhicules et des produits et services reflétant un engagement réel et concret envers le développement durable.

En effet, pour les alimenter en énergie, les pourvoiries ont, pour la plupart, des génératrices fonctionnant à l'essence ou au diesel et parfois, celles-ci sont combinées à un système à l'énergie solaire. Cependant, avec les nouvelles réalités en développement durable et l'augmentation du coût des énergies fossiles, les pourvoiries se doivent d'entreprendre une transition énergétique.

Selon le Plan pour une économie verte 2030, lequel constitue la politique-cadre et guide l'action gouvernementale en matière d'électrification et de lutte contre les changements climatiques, nous croyons que les pourvoiries doivent décarboniser leur industrie afin de contribuer à l'atteinte des objectifs de réduction d'émissions de GES.

Afin d'y arriver, la FPQ développe actuellement un projet dans l'intention d'obtenir des données stratégiques, de développer des outils de calcul des GES émis par les pourvoiries et des outils d'accompagnement des entreprises dans la transition.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (ENVIRONNEMENT)

La gestion des matières résiduelles au Québec a évolué partout au cours des dernières années avec un meilleur système de tri des matières, la récupération et le compostage. Tout ça va bien lorsqu'une entreprise se situe dans les zones de gestion et de ramassage des MRC.

Les pourvoies, quant à elles, doivent user de stratégies pour gérer leurs matières résiduelles et celles de leurs visiteurs. Même si plusieurs d'entre elles détiennent un droit sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles sur leurs territoires (REIMR), elles sont de moins en moins en phase avec ces techniques de gestion et désirent mettre en place une gestion plus durable de matières résiduelles.

Les autres pourvoies auxquelles le REIMR ne s'applique pas ont aussi de grandes difficultés et préoccupations. En effet, selon leurs territoires, elles doivent transporter leurs matières résiduelles sur des distances allant jusqu'à 100 km vers la zone de dépôt municipale la plus proche. Pour celles qui sont en opération l'hiver, les défis se multiplient.

La FPQ travaille à développer une stratégie qui permettra à ses membres de mieux gérer leurs matières résiduelles. Le défi est de taille, car chaque territoire fonctionne différemment et il n'existe malheureusement pas de solution unique. Bien entendu, nos réflexions nous portent à affirmer qu'une partie de celles-ci demeure dans la participation active des clients au processus de gestion des matières résiduelles.

VALORISATION DE LA NATURE ET DE SA BIODIVERSITÉ (ENVIRONNEMENT/SOCIAL/ÉCONOMIQUE)

Les pourvoyeurs sont depuis toujours de grands protecteurs de leurs territoires et de la biodiversité. Ils offrent à leurs clientèles des séjours en pleine nature avec des services adaptés aux besoins de celles-ci. Ils veillent à la bonne santé des cheptels, à la qualité des habitats fauniques terrestres et aquatiques et à la préservation de la santé des différents écosystèmes afin de permettre un contact avec la nature et une expérience de haute qualité. La diversification de leurs activités vers la découverte de la nature et de ses bienfaits depuis plus de 20 ans a d'ailleurs été avant tout justifiée par la nécessité d'augmenter les revenus pour maintenir une qualité à la hauteur des marchés sans devoir augmenter la pression sur la faune afin d'en maintenir l'abondance, la diversité et la qualité. Les pourvoyeurs ont depuis longtemps compris que ce sont avant tout les bienfaits d'une expérience de qualité en milieu naturel que recherche la majorité de la clientèle. Que ce soit en chassant, en pêchant ou lors d'une simple randonnée, l'avenir des pourvoies dépend de leur capacité à maintenir un environnement de qualité.

C'est d'ailleurs pourquoi ils travaillent depuis longtemps à protéger le territoire auquel ils se sont étroitement attachés et désirent augmenter significativement leur influence sur les activités qui s'y déroulent afin de protéger les milieux naturels qu'ils mettent en valeur, consolider leurs entreprises et permettre aux générations futures de bénéficier elles aussi de cette richesse unique.

RÉALITÉ DES TERRITOIRES DE POURVOIES

La très grande majorité des pourvoies œuvre sur le territoire public québécois. Celles-ci sont réparties de façon éparpillée sur de petits territoires d'une superficie moyenne de moins de 100 km². Elles occupent au total moins de 2 % du territoire québécois et sont accessibles soit via des routes municipalisées ou forestières, soit par hydravion, train, ou encore par voies navigables. De façon générale, plus une pourvoirie est éloignée des grands centres, plus elle doit se démarquer pour être choisie comme destination. Avec

plus de 2,4 droits émis par différents ministères sur les mêmes territoires, le défi de cohabitation est colossal. En effet, les détenteurs de ces droits ont généralement peu d'obligation de prise en compte des autres détenteurs de droits, les discussions à la pièce de dernière minute font souvent office de moyen de cohabitation.

L'un des plus grands défis des pourvoies est de faire reconnaître leur légitimité aux plus grands joueurs qui travaillent sur des territoires beaucoup plus vastes que les pourvoies. Pour que les territoires dont elles dépendent soient gérés de façon durable et ainsi permettre la poursuite des activités qu'elles ont développées, les autres détenteurs de droits devraient planifier leurs activités en fonction de cet objectif et adapter leurs pratiques. L'exemple des forêts est le plus répandu avec plus de 400 pourvoies concernées. La gestion forestière se fait sur des unités de milliers de kilomètres carrés selon des découpages et des procédures qui ne tiennent pas compte de l'existence des territoires de pourvoies ni de leurs activités. Comme le MRNF a une approche dite écosystémique où l'imitation de perturbations naturelles domine, il n'est pas rare qu'un pourvoyeur voie le territoire qu'il utilise entièrement visé par des plans de récolte forestière. Bien que cette approche semble adéquate à grande échelle, pour la pourvoie il s'agit d'une remise en question de sa propre existence. Le MRNF a mis en place différents processus pour informer le public et lui permettre d'émettre des commentaires sur ses intentions en vue de respecter ses engagements envers l'industrie forestière et la biodiversité à très grande échelle. Cette façon de faire actuellement appliquée étant complexe et préjudiciable, les pourvoyeurs demandent désormais qu'un plan d'aménagement forestier durable soit élaboré pour chacune des pourvoies. Ces derniers officialisent ainsi leur volonté de contribuer au développement durable tout en offrant au gouvernement une opportunité de collaboration proactive.

MAIN-D'ŒUVRE EN POURVOIE (ÉCONOMIQUE/SOCIAL)

La crise qui touche l'industrie touristique en matière de main-d'œuvre est critique. Par l'éloignement géographique des pourvoies et la saisonnalité, il est d'autant plus difficile de recruter de la main-d'œuvre qualifiée et de la garder à long terme. Tout cela affecte grandement les opérations au quotidien comme le service client, les activités et même la qualité des produits offerts. La FPQ, comme plusieurs autres associations du milieu touristique, travaille de concert avec le CQRHT et diverses organisations spécialisées pour mettre au point des solutions innovantes pour notre secteur.

SENSIBILISATION DES VISITEURS ET BIENFAITS (ENVIRONNEMENT/SOCIAL)

Les pourvoyeurs, en plus d'être des gestionnaires et des protecteurs de territoires naturels, doivent opérer des entreprises touristiques avec tout ce que cela implique. En effet, la sensibilisation des visiteurs à l'environnement, à la consommation responsable et à la préservation de la biodiversité sont des éléments primordiaux dans la réalisation de la mission d'une pourvoie.

Les pourvoies sont des leaders dans la saine gestion des activités de chasse et de pêche. Une part importante de ces entreprises bénéficient de droits exclusifs de chasse et de pêche ce qui leur permet d'imposer des restrictions supplémentaires à la réglementation en vigueur en ce qui a trait aux activités de prélèvement afin de diminuer la pression sur les ressources et assurer le maintien d'une faune abondante et attrayante.

De plus, l'activité de pêche offerte en pourvoie va dans le même sens que la Politique bioalimentaire du gouvernement du Québec, en offrant une ressource naturelle durable, ancrée dans le territoire et sans pesticide, sans OGM et sans antibiotiques. Les activités de prélèvements fauniques permettent d'offrir une

source alimentaire de qualité aux Québécois tout en favorisant la santé par le contact avec la nature et l'activité physique. Les pourvoiries sont des entreprises touristiques attractives et responsables. Pour le demeurer, elles doivent protéger leur environnement, un bel exemple de développement durable par la nature même du produit. La FPQ travaille à développer des outils destinés aux visiteurs pour soutenir les actions des pourvoiries en ce sens.

FINANCEMENT DURABLE (ÉCONOMIQUE)

L'accès à des sources de financement diverses permet à notre secteur de se développer adéquatement. Entre autres, la FPQ a su gérer de main de maître une enveloppe de 24,6 millions de dollars que lui a confié le gouvernement du Québec. Cette aide financière a permis de supporter plus de 150 pourvoiries dans la réalisation de 220 projets de développement et de mise à niveau des infrastructures et équipements voués à la protection de l'environnement. Plusieurs de ces derniers peuvent s'inscrire dans le développement durable des entreprises, par exemple avec l'acquisition et l'installation de diverses solutions énergétiques durables et la mise aux normes de systèmes d'épuration des eaux usées. Il demeure cependant que plus d'une cinquantaine de projets n'ont pu être financés et qu'un soutien gouvernemental additionnel permettrait de les supporter.

Réponses aux questions

1. SELON VOUS, LES OBJECTIFS, LES SOUS-OBJECTIFS ET LES CHANTIERS PROPOSÉS RÉPONDENT-ILS AUX DÉFIS DE VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ ?

Oui, si l'on considère que les chantiers et les objectifs proposés sont également des défis identifiés par la FPQ comme étant prioritaires pour la pérennité de notre secteur.

Défis environnementaux¹

- *Protéger tous les écosystèmes du Québec*
- *Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) et s'adapter aux changements climatiques*
- *Donner une place plus importante à la nature dans nos vies*

Défis économiques

- *Favoriser la compétitivité des entreprises québécoises dans le contexte de transition vers des modèles d'affaires durables et l'adoption de technologies propres*

Non, si l'on considère que la réalité de notre secteur d'activité implique que les approches doivent être adaptées à la réalité très spécifique du secteur et même hétérogène entre les pourvoiries. Les pourvoiries sont différentes en termes de localisation, généralement isolée et éloignée, de contexte d'entreprise risqué (entreprises privées qui opèrent des territoires publics, cohabitation avec d'autres acteurs et utilisateurs du territoire, etc.) et de produits et de services d'appel (chasse et pêche, hébergement en milieu naturel, restauration, activités de plein air, etc.). C'est une industrie unique pour laquelle il faut adapter les approches et développer des solutions innovantes spécifiques.

Par ailleurs, l'exploitation de la faune est le secteur qui touche de plus près à la question autochtone. La chasse et la pêche représentent pour ceux-ci non seulement un élément de subsistance, mais une activité qui perpétue la culture de la collectivité. Il n'y a pas d'exemple plus précis d'interaction que celle de l'exploitation économique de la chasse et de la pêche et les activités traditionnelles.

Même si les opérations des pourvoiries se veulent durables, pour des raisons évidentes, des conflits surgissent parfois et subsistent entre elles et des membres de communautés autochtones. Les pistes de solutions vers une cohabitation et une collaboration plus étroite relèvent-elles du gouvernement ? Un réel accompagnement dans de telles démarches est requis.

¹ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028*, 2022, p.6

2. SELON VOUS, LES OBJECTIFS, LES SOUS-OBJECTIFS ET LES CHANTIERS PROPOSÉS RÉPONDENT-ILS AUX DÉFIS AUXQUELS LE QUÉBEC FAIT FACE POUR SE DÉVELOPPER DURABLEMENT ?

Oui dans la mesure où ils seront mis en action et réalisés adéquatement en tenant compte des réalités propres aux différents secteurs.

Notre secteur a confiance que le fait que la faune soit désormais sous la responsabilité du MELCCFP fera en sorte que nos préoccupations en matière d'aménagement durable des territoires des pourvoies seront prises en compte. En effet, *la Loi confère au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs un mandat transversal qui lui permet de veiller à ce que les principes du développement durable et les priorités environnementales soient pris en compte par les ministères et organismes*². Cette opportunité de collaboration pourrait se traduire par la mise en place d'un cadre adapté permettant d'assurer l'avenir des pourvoies et des territoires qu'elles mettent en valeur et dont elles dépendent dans les décisions et les orientations des différents ministères et organismes concernés.

3. QUELS SONT CEUX QUI VOUS APPARAISSENT PRIORITAIRES ?

Les orientations 1 et 2 sont selon nous les plus prioritaires pour notre secteur. La première dans un horizon de moyen et long terme compte tenu des orientations de transition énergétique qui représentent un défi majeur d'accès et d'autonomie en régions éloignées. La deuxième, ciblée comme la priorité de la FPQ à court terme, doit être abordée et traitée dès maintenant puisqu'il s'agit de protéger directement le milieu soutenant nos entreprises. Les impacts des décisions à court terme peuvent être déterminants sur les activités et l'avenir même des entreprises et de leur capacité à accueillir les 520 000 personnes qui profitent des bienfaits de la nature chaque année. Sans assurance que les différentes activités des autres industries soient planifiées conjointement pour assurer le maintien de la qualité de chaque territoire de pourvoie, c'est le principe même du développement durable qui est remis en cause.

Orientation 1 — Faire du Québec un pôle d'innovation et d'excellence en matière d'économie verte et responsable.

*« L'économie du Québec et de ses régions doit être performante, porteuse d'innovation et d'une prospérité économique favorable au progrès social et respectueuse de l'environnement »*³.

Objectif 1.1 — Soutenir la transition vers des modèles d'affaires durables

Pour les pourvoies, un modèle d'affaire durable implique la capacité des entreprises à adapter leurs activités et pratiques aux réalités actuelles et futures des marchés. Pour ce faire, ces entreprises doivent pouvoir compter sur des milieux naturels résilients et diversifiés qui sont en

² Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028*, 2022, p.5

³ Gouvernement du Québec, *Loi sur le développement durable* ; maj 1er septembre 2022 ; Chapitre 2, Section 1, point d ; p.3

mesure de soutenir leurs activités. Dans le contexte actuel d'incertitudes liées aux changements climatiques et aux activités diverses qui influencent leurs milieux d'opération, cela se traduit par une implication, une sensibilisation et des formations adaptées à ce nouveau rôle, la mise en disponibilité d'outils de suivi et une veille constante de l'évolution des milieux naturels. Les pourvoyeurs doivent non seulement assurer l'avenir de leurs entreprises, mais également celui du milieu qui soutient les activités des pourvoiries.

Il y a par ailleurs un très grand enjeu pour les pourvoiries au niveau énergétique, car la majorité d'entre elles sont situées en territoires isolés et sont en dehors des zones de raccordement aux services d'Hydro-Québec. Pour produire l'énergie électrique nécessaire aux opérations courantes, elles doivent avoir recours à des génératrices. Même si plusieurs d'entre elles ont commencé la transition vers des systèmes biénergies (solaire + génératrice par exemple), il n'en demeure pas moins que ce sont des systèmes fonctionnant aux énergies fossiles qui sont actuellement encore les plus répandus dans notre industrie.

Objectif 1.3 — *Encourager la consommation responsable*

Les pourvoyeurs, en plus d'être des gestionnaires et des protecteurs du territoire, doivent opérer des entreprises touristiques complexes. Bien sûr, la sensibilisation des visiteurs à l'environnement, à la consommation responsable et à la préservation de la biodiversité, sont des éléments primordiaux dans la réalisation de la mission d'une pourvoirie.

Même si plusieurs pourvoyeurs ont déjà commencé à sensibiliser leurs clients au développement durable, la FPQ travaille déjà à développer des outils destinés aux visiteurs pour soutenir les actions des pourvoiries en ce sens.

Orientation 2 — Agir en faveur de la nature et pour la santé.

Objectif 2.1 — *Conserver la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes*

Pour les pourvoiries, l'avenir dépend de leur capacité à adapter leurs activités et pratiques aux réalités actuelles et futures des marchés, mais également de pouvoir compter sur une nature résiliente, diversifiée et attrayante. Un des rôles importants des pourvoiries est d'assurer l'accès à la nature pour y découvrir la faune, la flore et l'immensité du territoire. Les pourvoyeurs ont entrepris un virage vers des pratiques durables et cherchent maintenant à s'assurer que le milieu qui supporte leurs activités le soit également. Le défi en est un de reconnaissance et de prise en compte par d'autres acteurs des besoins et de la vision des pourvoiries pour assurer leur avenir. La qualité de l'expérience selon les attentes des clients actuels et futurs, la sécurité ainsi que l'aménagement durable des territoires des pourvoiries sont les principaux éléments à la base d'une vision durable permettant d'offrir des expériences en nature de qualité. Il y a 510 000 clients par année qui bénéficient d'un milieu naturel exceptionnel et d'un contexte de séjour mémorable en pourvoirie. Les pourvoiries soutiennent 4 200 emplois afin de répondre adéquatement aux attentes de leurs clients. Les pourvoiries permettent également de soutenir de nombreuses petites entreprises locales en milieu éloigné grâce aux dépenses hors pourvoiries de leurs clients.

Une économie du bien-être durable qui a fait ses preuves depuis des décennies, mais qui demeure fragile si des actions ne sont pas mises en place pour en assurer l'avenir. L'implication locale des pourvoiries pour assurer l'avenir des territoires qu'elles mettent en valeur n'est pas nouvelle et a déjà permis de maintenir un certain équilibre face à d'autres joueurs aux visées à court terme pour l'exploitation des ressources présentes sur les territoires des pourvoiries. Nous ne souhaitons pas que limiter les impacts négatifs des autres activités. Nous souhaitons faire partie d'un réel

développement durable en assurant l'avenir de nos territoires et entreprises par la mise en place de conditions durables. Et nous avons besoin de la collaboration du gouvernement pour y arriver. Nous considérons d'ailleurs que la vision gouvernementale pour la protection de son territoire est un exemple intéressant, dont la cible de 30 % d'aires protégées pour 2030 par exemple.

Objectif 2.2 — Améliorer la santé des écosystèmes

« La diversité biologique rend des services inestimables et doit être conservée au bénéfice des générations actuelles et futures. Le maintien des espèces, des écosystèmes et des processus naturels qui entretiennent la vie est essentiel pour assurer la qualité de vie des citoyens. »⁴

Selon la stratégie, *il est par conséquent important de veiller à ce que les zones d'agriculture, de sylviculture, d'aquaculture et de pêche soient gérées durablement, par des pratiques incluant l'aménagement et l'utilisation durables de la biodiversité⁵*. Pourquoi ne pas ajouter les territoires de pourvoiries, sur lesquels se font des activités de prélèvement en conformité avec des objectifs de contact avec la nature ?

Selon la Stratégie, *plus de 90 % des forêts publiques aménagées sont certifiées selon un système reconnu internationalement, ce qui constitue un des taux les plus élevés au monde (MFFP, 2021, c. 6)*. La réalité est que les territoires de pourvoiries à droits exclusifs (PADE) représentent moins de 5 % des zones forestières sous aménagement. Malgré tout, il n'est toujours pas possible de faire en sorte que ces territoires soient aménagés de façon durable faute de reconnaissance par certains ministères qui refusent de s'y engager. Pourtant, la contribution attendue des ministères et des organismes est de *favoriser les aménagements et les pratiques agricoles, forestières, aquacoles et de pêches durables⁷*. Les principes et orientations soutenant l'aménagement forestier durable ne traitent ni des activités des pourvoiries ni des territoires qu'ils mettent en valeur et se limitent à des considérations appliquées à des échelles qui peuvent même remettre en question les contributions de celles-ci à la société québécoise.

2.2.1 Favoriser les aménagements et les pratiques agricoles, forestières, aquacoles et de pêches durables

Actuellement, la planification des activités forestières sur les territoires de pourvoiries, tant en ce qui concerne les coupes forestières que le réseau routier implanté, n'est pas effectuée de manière à assurer un aménagement forestier durable. Pourtant, il n'y a qu'un pas à franchir pour y arriver. Il s'agit de tenir compte des pourvoiries d'entrée de jeu, de planifier l'aménagement forestier durable en fonction de ces territoires. Des solutions à court moyen et long terme sous forme de demandes (voir annexe) dont certaines sont applicables dès maintenant, d'ici à ce que des plans d'aménagement forestier durable soient réalisés pour chaque pourvoirie.

L'aménagement ne peut être durable que s'il permet d'utiliser le territoire durablement. L'implication réelle et professionnelle des pourvoiries dans la planification forestière de chacun des territoires est

⁴ Gouvernement du Québec, *Loi sur le développement durable*, maj 1er septembre 2022, Chapitre 2, Section 1, point I ; p.4

⁵ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028*, 2022, p.25

⁶ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028*, 2022, p.26

⁷ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028*, 2022, p.26

la voie à suivre. Les projets pilotes ainsi que l'expérience l'ont démontré de manière éloquent. L'objectif de notre secteur est que chaque pourvoirie fasse l'objet d'un plan d'aménagement forestier durable.

Objectif 2.3 — Maximiser les bienfaits de la nature pour les citoyens

« Les personnes ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature. »⁸

« Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement. »⁹

On connaît très bien les bienfaits de la nature sur la santé globale des humains, car ceux-ci ont fait l'objet de nombreuses études, partout dans le monde. Récemment, le *Dr Louis Bherer* et une équipe de chercheurs de l'Institut de cardiologie de Montréal ont fait une recherche dans les études disponibles sur les bienfaits de la nature. Dans une entrevue au Journal La Presse, il avance que « *L'exposition à la nature diminue le rythme cardiaque, la pression artérielle et la réponse du système nerveux sympathique, et augmente la capacité du système nerveux parasympathique* ». Il ajoute qu'il y a également des preuves assez sérieuses quant à une diminution de l'anxiété chez les participants exposés à la nature.¹⁰ Les pourvoyeurs l'ont bien compris, et ce, depuis très longtemps.

Les pourvoiries sont une des principales portes d'accès à la forêt québécoise, avec plus de 4 000 unités hébergement et l'accueil de plus de 510 000 visiteurs annuellement, dont 20 % sont non-résidents. Cet engouement pour la nature sauvage auprès des Québécois a fait grand bien à notre industrie qui, avec la pandémie, a vu son achalandage augmenter. Le nouveau besoin qu'engendrent les tendances du « *slow tourism* », la reconnexion avec la nature, la consommation éthique et biologique de viande (par la pêche, la trappe et la chasse durables) et le télétravail amènent les pourvoiries à devoir améliorer leurs installations (matelas plus confortables, meilleure isolation, rénovation, etc.), mais aussi à développer leurs services (services internet fiables, énergies puissantes et stables, etc.). Indubitablement, les clientèles changent avec ces tendances (plus de familles, plus de femmes, augmentation de la durée des séjours, etc.) et les pourvoiries doivent se moderniser et offrir des hébergements plus confortables, avec les commodités nécessaires, diminuer le bruit, offrir de la restauration à partir de produits locaux en plus de devoir s'adapter aux exigences durables de la clientèle.

Dans les pistes d'action envisagées par la Stratégie, le gouvernement souhaite soutenir la *pratique d'activités durables telles que l'écotourisme, le tourisme de nature et la pratique d'activités fauniques et de plein air ainsi que la bonification des installations et expériences récréatives sécuritaires dans les milieux naturels, qu'ils soient protégés, conservés ou non, doivent être favorisés*¹¹. Les pourvoiries représentent un des acteurs majeurs pour le soutien de cette action.

⁸ Gouvernement du Québec, *Loi sur le développement durable* ; maj 1er septembre 2022 ; Chapitre 2, Section 1, point a ; p.3

⁹ Gouvernement du Québec, *Loi sur le développement durable* ; maj 1er septembre 2022 ; Chapitre 2, Section 1, point c ; p.3

¹⁰ TISON, Marie ; *La Presse* ; La nature, c'est bon pour vous ; 2021-07-01 ; Consulté en ligne le 2 février 2023 ; <https://www.lapresse.ca/voyage/plein-air/2021-07-02/la-nature-c-est-bon-pour-vous.php>

¹¹ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028*, 2022, p.27

Orientation 4 — Développer les collectivités durablement

Objectif 4.2 — Accélérer la transition vers une mobilité durable

On le sait, il n'y aura plus de vente de voitures neuves à essence dès 2035. L'électrification des transports pousse les pourvoyeurs à repenser leurs produits et services. Indubitablement, l'acquisition de voitures électriques augmente au Québec avec les nouvelles politiques gouvernementales en place et les pourvoiries doivent pouvoir s'adapter à ce changement en installant des bornes de recharge électrique pour que leurs clientèles puissent continuer de fréquenter leurs établissements. Il ne faut pas oublier qu'étant situées en territoires isolés et éloignés, plusieurs entreprises ne sont pas raccordées au réseau d'Hydro-Québec et les visiteurs n'auront aucun autre endroit à proximité où ils pourront recharger leur voiture. Des investissements importants devront être consentis dans notre secteur pour soutenir la transition énergétique et l'électrification des transports.

Orientation 5 — Créer un État exemplaire qui agit en faveur de l'innovation

Objectif 5.3 — Investir de façon durable au profit des Québécois

Les investissements du gouvernement devront prendre en considération l'ensemble de la société, incluant l'industrie des pourvoiries. Aménager les territoires de pourvoiries de façon durable implique nécessairement un coût de mise en œuvre, mais représente avant tout un bénéfice continu et à long terme pour l'ensemble des acteurs concernés. Évidemment, le fait de supporter le développement de plus d'une activité sur un même territoire implique que les investissements doivent être faits en considération de chacun et non en faveur de l'un au détriment de l'autre. Les territoires de pourvoiries sont un parfait exemple d'investissements durables qui doivent être supportés par un cadre assurant que les différents acteurs économiques présents et leur avenir soient considérés. Il est essentiel d'éviter que des visées sectorielles ne soient considérées que sur la base des bénéfices pour l'un sans considération des impacts sur les autres. L'aménagement forestier durable des territoires de pourvoiries par exemple permettrait d'éviter que des investissements en production de matière ligneuse ne se traduisent par une perte économique plus grande que les bénéfices engendrés comme cela serait possible sur plusieurs pourvoiries sans vision intégrée. Plusieurs d'entre elles génèrent même plus de richesse que la foresterie, toute proportion de territoire gardée. Ce sont pourtant des contraintes analysées sur la seule base des impacts financiers forestiers.

4. QUELLES ACTIONS LE GOUVERNEMENT POURRAIT-IL METTRE EN ŒUVRE POUR RELEVER CES DÉFIS ?

Objectif 1.1 : Soutenir la transition vers des modèles d'affaires durables

Piste d'actions envisagées : il est souhaité des ministères et organismes qu'ils appuient l'écosystème d'affaires pour atteindre ces objectifs, notamment dans le cadre de leurs politiques publiques et leurs programmes ainsi que par l'offre d'accompagnement stratégique en matière de :

- **Ressources naturelles**
- Bioalimentaire
- Construction
- **Transport**
- **Tourisme**
- Économie numérique

En lien avec le caractère public du territoire soutenant les activités de pourvoiries, le gouvernement pourrait mettre en place une directive aux différents ministères concernés visant à assurer que les règles en place pour la gestion du territoire public, de ses ressources et de ses activités reconnaissent les territoires de pourvoiries, les réalités des entreprises de pourvoiries et les enjeux associés à leurs activités par la mise en place de mesures spécifiques pour chaque territoire. Le facteur ayant le plus grand potentiel d'impact et qui est sous la responsabilité de l'État est la planification forestière. La FPQ a déposé auprès des ministères concernés trois demandes sous forme de recommandations permettant à terme de doter chaque pourvoirie de plans d'aménagement forestier durable. (Voir le document en annexe : *Recommandations en regard de l'aménagement forestier durable des territoires de pourvoiries en sol québécois.*)

Dans les actions relevant directement des activités des entreprises de pourvoiries, la priorité est mise sur la transition énergétique et la gestion des matières résiduelles. **Ces deux objectifs permettront d'améliorer les modèles d'affaires de plusieurs centaines d'entreprises de notre secteur.** Le MELCCFP, dans son analyse d'impacts de la Stratégie, a également mentionné comme défi économique de « *favoriser la compétitivité des entreprises québécoises dans le contexte de transition vers des modèles d'affaires durables et l'adoption de technologies propres* »¹². La transition énergétique fait partie des éléments qui permettront à notre industrie de rester compétitive.

Objectif 1.3 : Encourager la consommation responsable

Il est louable pour l'ensemble du Québec que le gouvernement acquière davantage de données concernant la disponibilité des produits durables — biens et services — sur les marchés et à propos des comportements des consommateurs québécois. Cependant, il ne faut pas oublier que la base sur la gestion des matières résiduelles est d'abord et avant tout d'offrir des services de collectes sélectives sur l'ensemble du territoire québécois. Pour plusieurs pourvoiries, cette condition n'est toujours pas remplie adéquatement. Plusieurs pourvoiries qui se trouvent à plus de 100 km d'un point de dépôt se retrouvent encore à devoir enfouir leurs matières résiduelles, ce qui n'apparaît pas acceptable à leurs yeux. D'autres doivent eux-mêmes faire le tri et la gestion des matières résiduelles de leurs clients en les transportant sur des dizaines de kilomètres, faute d'avoir accès

¹² Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ; *Analyse d'impacts réglementaires de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028* ; 2022 ; p. 5

à des services de collecte municipale ou d'un dépôt à proximité. Cette problématique s'amplifie évidemment en période hivernale.

La FPQ croit que des données doivent être recueillies auprès des pourvoiries et autres entreprises situées en régions isolées dans le but de trouver une solution durable à ces défis.

Objectif 2.1 : Conserver la biodiversité et les services rendus par les écosystèmes

Selon la Stratégie, il est souhaité que les ministères et organismes agissent pour augmenter la superficie d'aires protégées du Québec en milieu marin, côtier, terrestre et d'eau douce, et qu'ils poursuivent leurs efforts pour penser la protection de la biodiversité de façon dynamique, en s'appuyant sur divers niveaux de protection, sur la notion de multiusage. Cet objectif est en droite ligne associé au besoin exprimé d'assurer que les milieux naturels présents sur les territoires de pourvoiries soient aménagés de façon durable. Le gouvernement envisage de bonifier et pérenniser le réseau d'aires protégées du Québec. La FPQ croit fermement que les pourvoiries peuvent contribuer à l'atteinte de l'ambitieux objectif de 30 % pour 2030 d'aires protégées. Bien que certaines pourvoiries puissent même désirer être entièrement incluses dans de telles aires afin d'assurer de conserver le caractère naturel du milieu, d'autres bénéficieraient d'une telle protection sur une partie de leur territoire. Les pourvoiries sont localisées un peu partout sur le territoire et souvent dans des milieux de haute qualité qu'ils ont su protéger afin de maintenir leurs activités. Contribuer à améliorer la représentativité, la connectivité, les milieux exceptionnels qui pourraient s'y trouver est un défi que de nombreux pourvoyeurs sont prêts à relever. La FPQ voit d'ailleurs très bien que des superficies, sous forme d'aires protégées, sont incluses dans chaque plan d'aménagement durable de pourvoiries. Pourquoi pas 30 % ? Cela aurait le double avantage de protéger une activité économique tout en augmentant l'acceptabilité des autres économies puisque la distribution des zones limiterait les impacts par rapport à une agglomération. Bien que cela ne représenterait que 0,5 % de l'objectif, l'effet réel serait multiplié pour les trois sphères du développement durable.

L'aménagement écosystémique, moyen privilégié par le Québec pour assurer l'aménagement durable de ses forêts, qui est au centre de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (L. Q. 2010, c. 3) demeure une approche d'aménagement forestier soutenue par les pourvoyeurs, mais cette approche ne peut être considérée comme durable si elle n'est pas appliquée en tenant compte de l'existence des territoires de pourvoiries. La nature y a créé de merveilleux écosystèmes. Imiter la nature devrait permettre de les maintenir.

Objectif 2.2 : Améliorer la santé des écosystèmes

La piste d'action du gouvernement prévoyant que le *soutien aux activités durables telles que l'écotourisme, le tourisme de nature et la pratique d'activités fauniques et de plein air ainsi que la bonification des installations et expériences récréatives sécuritaires dans les milieux naturels, qu'ils soient protégés, conservés ou non, doive être favorisé* est selon la FPQ une excellente action à mettre de l'avant en offrant du soutien à ces écosystèmes économiques.

Objectif 4.2 — Accélérer la transition vers une mobilité durable

Les pistes d'action envisagées par la Stratégie n'ont pas d'impact à proprement parler sur notre industrie. Certes, il est important de penser à une mobilité durable au Québec, mais il ne faut pas oublier la réalité de plusieurs entreprises et communautés situées en territoires isolés. La transition énergétique est primordiale pour répondre aux impacts de la transition vers une mobilité durable sur nos entreprises. Que feront les pourvoiries si elles ne peuvent plus recevoir de visiteurs par faute de ne pouvoir recharger leurs véhicules électriques ?

Objectif 5.3 : Investir de façon durable au profit des Québécois

Dans l'analyse d'impacts réglementaires de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028, on y indique certaines améliorations de la Stratégie actuelle en rapport avec les précédentes. On y mentionne qu'il faut « *renforcer la coordination du dossier et sa mise en œuvre par l'Administration par une gestion axée sur les résultats, la gestion des risques et l'amélioration continue* »¹³. Afin d'obtenir des résultats, le gouvernement devra, selon nous, déployer des efforts, des moyens et des leviers cohérents pour y parvenir.

Les pistes d'action envisagées par le gouvernement sont *d'établir cinq secteurs stratégiques à prioriser pour le soutien financier durable et des critères prioritaires spécifiques pour chacun d'eux*¹⁴. Trois des secteurs stratégiques concernent directement l'industrie des pourvoires, soit le bioalimentaire, le tourisme et le soutien aux entreprises.

La FPQ croit que pour investir de façon durable au profit de Québécois, le gouvernement doit déployer des aides financières conséquentes aux divers secteurs identifiés par la Stratégie. L'industrie des pourvoires représente à elle seule plusieurs secteurs identifiés par la Stratégie et répond à plusieurs objectifs que s'est fixés le gouvernement en développement durable. Nous touchons de près le tourisme, le bioalimentaire, la diminution des GES, la transition vers des modèles d'affaires durables, la consommation responsable, la conservation de la biodiversité, la santé des écosystèmes, les bienfaits de la nature pour les citoyens, transition vers une mobilité durable, etc. Des défis environnementaux sont identifiés par le MELCCFP dans son analyse d'impacts réglementaires de la Stratégie gouvernementale de développement durable¹⁵ et qui sont partagés et hautement prioritaires dans l'industrie des pourvoires, soit :

- Protéger tous les écosystèmes du Québec ;
- Réduire les émissions de GES et s'adapter aux changements climatiques ;
- Donner une place plus importante à la nature dans nos vies.

Investir de manière durable dans le secteur des pourvoires peut aider à maintenir un accès privilégié aux forêts du Québec aux 510 000 personnes qui fréquentent annuellement ces destinations. Il est tout d'abord nécessaire de reconnaître l'importance de cette industrie pour la vitalité économique des régions et de mettre en place des mesures visant à assurer leur pérennité. C'est dans cette perspective que nous avons déposé des recommandations visant l'aménagement forestier durable des territoires de pourvoires (voir annexe). C'est aussi dans cet esprit que nous demandons que soit facilitée l'acquisition de certains terrains sous bail de villégiature commerciale à des fins de pourvoirie, bail émis par le MRNF. La possibilité d'acquérir un terrain sous bail permet la consolidation et le développement de l'entreprise par un accès plus facile au financement. Il s'agit d'un investissement sans frais pour le gouvernement, mais qui engendre des retombées accrues pour la pourvoirie et l'économie régionale.

¹³ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ; *Analyse d'impacts réglementaires de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028* ; 2022 ; p. 4

¹⁴ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, *Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028*, 2022, p.50-51

¹⁵ Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ; *Analyse d'impacts réglementaires de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028* ; 2022 ; p. 5

5. QUE POURRIONS-NOUS DÉVELOPPER EN PARTENARIAT AVEC VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ POUR RELEVER CES DÉFIS ?

Approche d'aménagement forestier durable

Développer une approche assurant la protection des territoires de pourvoiries afin de permettre de maintenir notre contribution à la société et favoriser l'avenir de notre secteur d'activité est sans contredit le partenariat le plus à même de contribuer au développement de notre secteur. Celui-ci doit être mis en œuvre rapidement et nous sommes tout à fait disposés à y mettre les efforts nécessaires.

Évidemment, les trois demandes déposées (voir le document en annexe : *Recommandations en regard de l'aménagement forestier durable des territoires de pourvoiries en sol québécois*) représentent notre vision des actions permettant de débiter le travail pour y arriver et nous demeurons conscients que sans votre appui, notre avenir ne peut être assuré. La très complexe foresterie, et ses multiples processus, implique également que pour en traiter adéquatement, les pourvoyeurs doivent avoir accès à des ressources professionnelles suffisantes qui leur sont propres dès maintenant.

Financement

Comme déjà mentionné dans ce document, la Fédération des pourvoiries du Québec a su démontrer son efficacité dans la gestion du financement confié par le gouvernement du Québec et destiné au développement de notre secteur. Lors de notre dernière enveloppe de 24,6 millions de dollars, les besoins étaient si grands que nous n'avons pas pu répondre à toutes les demandes. Plus d'une cinquantaine de projets n'ont ainsi pu bénéficier de financement. Cela démontre les besoins de notre industrie.

Cela dit, pour atteindre nos objectifs sectoriels en lien avec la Stratégie, du financement durable conséquent permettant d'assurer l'adaptation des pourvoiries aux défis du développement durable et permettant également l'implication de ressources dédiées par les pourvoiries pour relever le défi que représente la conciliation des intérêts multiples devra être envisagé par le gouvernement.

Valorisation des activités de pêche et de chasse

Comme nous l'avons vu dans ce document, la promotion des pourvoiries et de leurs produits et services auprès des Québécois sera toujours un excellent moyen de promouvoir la santé des gens en leur donnant accès à la nature et aux activités de pêche et de chasse, dans une perspective de santé optimale de la population. La reconnaissance de l'État envers notre industrie et la promotion de nos activités auprès des Québécois seront des incontournables dans la réflexion de divers partenariats avec la FPQ.

Transition énergétique

La FPQ est très dynamique et proactive et nous avons plusieurs projets en développement durable. L'un d'entre eux permettra à notre industrie de jeter les bases pour entreprendre la transition énergétique des pourvoiries et ainsi diminuer grandement la production de GES dans notre industrie et permettre aux pourvoiries d'adopter des modèles d'affaires plus durables. Pour

entreprendre la décarbonisation des pourvoiries, nous devons avoir accès à du financement pour accompagner les pourvoiries dans cette coûteuse transition.

Toujours dans le projet de transition énergétique, la société d'État Hydro-Québec devra travailler de pair avec la FPQ pour nous aider à trouver des solutions innovantes pour desservir certaines pourvoiries à proximité de leurs lignes à haute tension par exemple.

Cohabitation entre pourvoiries et communautés autochtones

Certains membres de communautés autochtones voient le développement et les opérations de pourvoiries comme une limite à leurs droits d'activités traditionnelles. Des pourvoyeurs de leur côté déplorent l'absence de prévisibilité dans l'exercice de leurs opérations considérant certains prélèvements fauniques autochtones. La rentabilité de l'organisation peut dépendre des relations développées avec les autochtones du secteur. Des abattages d'orignaux à quelques jours de l'ouverture de la chasse ou pendant la saison de chasse n'inspirent rien de bon pour le développement de la clientèle. Il apparaît de plus en plus évident que le pourvoyeur doit se préoccuper de l'amélioration des relations avec les membres des Premières Nations.

Or, par le passé, certaines tentatives de rapprochement ont fonctionné, alors que d'autres n'ont pas abouti, parfois à cause de l'absence d'un engagement formel et durable d'une des parties, parfois à cause des dimensions politiques qui s'immiscent dans l'approche, comme celle de la discussion « de nation à nation », d'où est exclu l'individu pourvoyeur.

Nous croyons qu'il est temps qu'une table de concertation soit mise en place avec les ressources humaines et financières adéquates afin que le secteur des pourvoiries, les communautés autochtones et le gouvernement soient en mesure de partager leurs points de vue et leurs préoccupations et que des solutions durables soient mises en place au bénéfice du vivre ensemble et de l'accès à tous aux richesses que procure la forêt québécoise.

CONCLUSION

La pourvoirie c'est une économie solide qui repose sur la qualité de l'environnement que les pourvoyeurs font découvrir à la population qui vient profiter des bienfaits de la nature grâce à leurs services sur des territoires exceptionnels qu'ils protègent avec passion.

Pour la FPQ, le développement durable ne peut se faire sans assurance que les générations futures puissent elles aussi bénéficier des mêmes avantages qu'offrent les territoires mis en valeur par les pourvoiries. Cette stratégie gouvernementale représente une occasion unique de travailler ensemble pour y arriver. Soyez assuré de notre volonté de collaborer avec vous pour atteindre les objectifs de chacun.

ANNEXE

RECOMMANDATIONS EN REGARD DE L'AMÉNAGEMENT FORESTIER DURABLE DES TERRITOIRES DE POURVOIRIES EN SOL QUÉBÉCOIS

Les pourvoiries au Québec en quelques chiffres (2019)

- 4 395 unités d'hébergement;
- 510 270 personnes accueillies par années – dont 90 000 non-résidents pour un total de 1 260 000 jours d'activités;
- 4 191 emplois équivalent temps plein pour 2019 – incluant les emplois directs liés à l'exploitation des pourvoiries ainsi que les emplois indirects et induits;
- 249,4 millions estimés du PIB généré par l'exploitation des pourvoiries sur moins de 4,6 % du territoire public sous aménagement forestier.

Problématiques actuelles

- Planification des activités forestières de manière non durable pour les pourvoiries tant en ce qui concerne les coupes forestières que le réseau routier implanté;
- Recul des conditions d'opérations et de la capacité à recevoir la clientèle touristique dans des conditions adaptées aux attentes, voire sécuritaires;
- Remise en question de la compétitivité des pourvoiries et de leur contribution à la vitalité économique régionale;
- Déficit de considération et d'équité entre les secteurs économiques forestiers et de pourvoirie dans les planifications, les opérations et les modèles d'aménagements forestiers;
- Dévalorisation du patrimoine faunique et forestier.

Recommandation 1

- Procéder à la mise en place dès aujourd'hui des trois conditions de base pour renouer avec une approche durable; soit un taux de récolte durable appliqué pour chaque pourvoirie (équité en utilisant les taux UA), une planification conjointe par pourvoirie du réseau routier à utiliser et du redéploiement des interventions et un accès à des ressources professionnelles propres aux pourvoiries.

Recommandation 2

- Procéder à une modification du *Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État* afin d'introduire des références propres aux pourvoiries visant à assurer le maintien des conditions favorables au maintien et au développement de leurs activités :
 - Intégrer la notion de plan d'aménagement forestier durable pour chaque pourvoirie, élaboré en concertation en fonction des spécificités de chacune;
 - L'Obligation des intervenants forestiers et de la pourvoirie de développer une vision à long terme du réseau routier, de planifier celui-ci durablement sur les pourvoiries en fonction des spécificités de chacune d'entre elles incluant l'accès par hydravion ou par bateau.

Recommandation 3

- Procéder dès que possible à l'inclusion dans la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* des conditions à même d'assurer l'aménagement durable des territoires de pourvoiries et leur prise en compte dans les multiples orientations forestière actuelle et futures.

Avantages

- Maintien d'un accès de qualité et démocratisé à la population québécoise à leur territoire forestier pour la pratique d'activités multiples. Plus de 500 000 personnes par année fréquentent les pourvoiries;
- Vitrine internationale des pratiques forestières durables québécoise permettant de constater qu'il est possible de maintenir un milieu forestier de haute qualité pour la pratique d'activités touristiques en milieu naturel;
- Contribution à la lutte aux changements climatiques notamment en assurant que les territoires de pourvoiries soient utilisés pour stocker le carbone forestier de façon durable, favorise la diversification des approches écosystémiques, la conservation de zones forestières de références, etc.;
- Concordance des choix d'aménagement forestier avec les orientations et politiques de développement des ministères (environnementale, faunique, touristique, etc.);
- Développement d'une vision à long terme assurant des choix appliqués judicieux et variés, basée sur le réseau routier à maintenir;
- Contribuer à la santé économique des régions du Québec en diversifiant et en augmentant l'activité économique et l'entrée d'argent neuf;
- Conformité avec les visées gouvernementales – « *De tout temps, les Québécoises et les Québécois ont été fascinés par leur territoire. Cet engouement pour notre nature, notre flore et notre faune du Québec, en plus de témoigner de notre richesse naturelle, est un vecteur important de la vitalité des régions du Québec. Le gouvernement, avec la présente Stratégie de mise en valeur du patrimoine faunique et naturel, souhaite encourager les citoyennes et citoyens à poursuivre leur découverte des régions du Québec* ».